

promis seront versés aux mines du Cap-Breton, et surtout les 10 millions requis pour l'ouverture d'une nouvelle mine à Lingan.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà indiqué que nous attendons le rapport Donald.

M. MacInnis: Ce n'est pas ce qu'a dit l'ancien ministre.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, nous examinons la situation de l'industrie du charbon dans les Maritimes et la question pourra faire l'objet d'un débat en temps opportun.

M. MacInnis: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Mines et des Relevés aurait-il l'obligeance de revoir les déclarations de politique faites...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. MacInnis ... par l'ancien ministre du Travail et nous dirait-il ce que le rapport Donald a à voir avec la politique d'aide annoncée?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question de l'honorable député est complémentaire jusqu'à un certain point. La question initiale était recevable mais la question complémentaire semble être de caractère général n'exigeant pas une réponse urgente.

M. MacInnis: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Je rappelle à la Chambre que la question complémentaire n'était pas irrecevable, seule la réponse l'était.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. MacInnis: Une question complémentaire à l'adresse du premier ministre. Vu que la politique annoncée par un ministre ne relève plus de la compétence réelle de ce ministre, est-ce à dire qu'à l'avenir aucun ministre ne pourra faire des déclarations de principe sur des questions de la compétence d'autres ministères?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE SYNDICAT INTERNATIONAL DES GENS DE MER—POURSUITES DES MEMBRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser ma question au solliciteur général. Peut-il dire à la Chambre où en est l'inspection par la Gendarmerie royale du Canada des dossiers saisis au quartier-général du Syndicat inter-

[M. MacInnis.]

national des gens de mer, pour éventuellement intenter des poursuites contre M. Banks et certains de ses associés?

L'hon. L. T. Pennell (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'ai ordonné à la Gendarmerie royale de continuer l'enquête qu'elle menait au moment où des poursuites judiciaires en ont interrompu le cours. Je ne saurais en dire davantage.

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

UTILISATION DES SUBVENTIONS CONDITIONNELLES PAR LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, eu égard aux difficultés qui ont surgi dans la province de Québec, en particulier celles que l'Université McGill éprouve depuis quelques jours et qui ont suscité l'intervention de deux ministres, l'honorable ministre de l'Industrie et l'honorable ministre d'État, le très honorable premier ministre dirait-il à la Chambre si un gouvernement provincial peut maintenant affecter des fonds destinés à un objectif général à une fin autre que celle pour laquelle le paiement a été fait? En d'autres termes, le premier ministre Lesage peut-il soutenir que les 17 millions et demi de dollars versés à la province de Québec peuvent ne pas servir à l'instruction en particulier, mais à la construction des routes? Est-ce que le très honorable premier ministre entend ainsi la nature inconditionnelle des subventions conditionnelles?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je répète qu'à mon sens le gouvernement fédéral a mis cet argent à la disposition de la province de Québec en vue d'aider à l'instruction.

[Plus tard]

[Français]

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Peut-il assurer la Chambre que son gouvernement ne s'ingérera en aucune façon dans le domaine de l'éducation qui, en vertu de la Constitution, relève du gouvernement provincial?

M. l'Orateur: A l'ordre! Cette question n'est pas recevable dans le moment. L'honorable député pose une question de nature très générale et partant nullement pressante dans le moment.